

Dénoncé par l'UDC, l'imam est poursuivi

FRIBOURG. Le juge d'instruction Jean-Luc Mooser a décidé hier d'ouvrir une procédure contre inconnu pour provocation publique au crime ou à la violence. Cette décision fait suite à la dénonciation pénale que le magistrat a reçue de la part de l'UDC de la ville de Fribourg. Agissant comme n'importe quel citoyen peut le faire, deux représentants de ce parti ont demandé au président de l'Office des juges d'instruction (OJI) d'étudier la possibilité d'ouvrir une instruction pénale à la suite des propos tenus par un imam dans un centre de prières de la ville, à la rue de l'Industrie.

Selon *La Liberté* du 28 octobre citée par le président de l'UDC Fribourg-Ville Daniel Gander et le député de la capitale Stéphane Peiry, cet imam a appelé, devant une centaine de fidèles, à «punir les ennemis de l'islam et à soutenir les frères combattants en Tchétchénie, en Afghanistan, en Irak et en Palestine». Ces «frères»-là, de l'avis

des représentants de la section UDC, sont en fait des terroristes qui tuent régulièrement des innocents en Afghanistan et en Irak.

Procédure contre inconnu

Pour les dénonciateurs, les propos incriminés peuvent tomber sous le coup du Code pénal suisse pour incitations à la haine et à la discrimination raciale. «De telles incitations ne sont pas tolérables au regard de notre droit et des valeurs que nous défendons en Suisse», écrivent-ils dans un courrier qu'ils ont aussi remis, hier, à la presse.

Le juge n'a toutefois pas retenu l'article 261 bis mis en avant, mais le 259 portant sur la provocation publique au crime ou à la violence. La plainte est déposée contre inconnu parce que l'imam n'est pas désigné nommément. «Il s'agira d'identifier cette personne, de l'entendre comme prévenu et de déterminer quels termes exacts ont été proférés», précise le président de l'OJI. SJ

Les avis divergent de gauche à droite



POLITIQUE. Suivant en cela le PLR et l'UDC la semaine passée, les principaux autres partis fribourgeois viennent d'arrêter leurs mots d'ordre en vue des votations du 29 novembre.

SÉBASTIEN JULAN ET NICOLAS BEER

Votations

● DÉMOCRATES-CHRÉTIENS

Une fois digéré le plat de résistance – le bilan de mi-législation tiré par une dizaine d'élus – le PDC fribourgeois a pris position sur les trois objets de votation soumis aux Suisses à la fin du mois. C'était jeudi à Neyruz.

Présenté par Laurent Chassot, expert en droit du trafic aérien, l'arrêté sur la création d'un financement spécial en faveur du trafic aérien a convaincu, sans appeler de discussion pour autant, 72 délégués contre 17 autres.

Interdire l'exportation de matériel de guerre? Une idée qui menace des emplois, la sécurité et l'indépendance du pays, alors que les contrôles effectués lors des ventes à l'étranger sont stricts, a décliné Jean-Luc Michoud, colonel et directeur d'une entreprise, à Bulle, qui travaille aussi pour l'armée suisse.

Dominique de Buman a, quant à lui, placé le débat sur un plan éthique. Le conseiller national a aussi appelé au refus du texte du GSSA, parce que la Suisse exporte des armes défensives dans des pays pacifiques qui respectent les droits de

l'homme: «Un pays qui n'a plus d'armée a celle des autres.» Au vote, le refus est sans appel: 8 oui, 81 non.

Le PDC cantonal propose en outre le rejet de l'initiative antiminarets. Si aucun démocrate-chrétien n'a soutenu ouvertement l'interdiction, il s'est tout de même trouvé 17 délégués à dire oui dans le secret de l'isoloir, contre 71 opposants (trois abstentions).

Le parti avait convié l'UDC Dominique Baettig, partisan, pour croiser le fer avec le sénateur PDC Urs Schwaller. Ces deux orateurs ont usé des arguments propres à leur camp respectif (*voir page 20*).

Face aux périls décrits par le conseiller national jurassien, la ministre Isabelle Chassot a réagi et témoigné de la réalité cantonale, paisible, tout en déplorant le «mépris», témoigné par les initiateurs, de personnes vivant ici et contribuant à faire tourner l'économie.

● SOCIALISTES

Copié-collé. Les mots d'ordre du PS fribourgeois en vue des votations du 29 novembre sont en tous points identiques à ceux du parti suisse. Réunis jeudi soir en assemblée à Estavayer-le-Lac, les délégués ont longuement débattu de l'initiative antiminarets. Pour un résultat net: à l'unanimité moins une abstention, ils proposent le rejet du projet.

Invité à faire valoir les arguments des initiateurs, le représentant bullois de l'UDF José Lorente s'est heurté à une farouche opposition emmenée par le conseiller national Christian Levrat. Pour ce dernier, le minaret est un faux débat. Il

pose en revanche la question de la place que la Suisse veut accorder aux religions. Le président suisse du PS condamne vivement cette initiative, qui «met en danger la paix civile».

C'est au nom de valeurs éthiques que le jeune Simon Bischof a, lui, défendu l'interdiction de l'exportation d'armes. «Il faut mettre fin à ce commerce de la mort», a-t-il martelé à plusieurs reprises. Pour lui, les places de travail menacées peuvent être sauvées. Il suffit pour cela que les entrepreneurs s'efforcent de trouver un usage civil à leur production, sans compter l'aide prévue par le texte du GSSA aux zones concernées. L'auditoire n'a pas bronché et a approuvé à l'unanimité l'interdiction.

Enfin, le député Xavier Ganioz s'est efforcé de décrypter le dernier objet en votation: la réaffectation de la taxe sur le kérosène. S'ils penchent pour le non, les délégués ont décidé de laisser la liberté de vote.

En clôture, Lionel Walter, des Jeunes socialistes, a demandé le soutien de ses aînés pour la récolte de signatures en faveur de l'initiative 1:12. Elle vise à limiter le salaire mensuel des dirigeants d'une entreprise à la rétribution annuelle de l'employé le moins payé. Enfin, les socialistes ont accepté une résolution qui demande au Conseil d'Etat d'œuvrer à l'interdiction des camions de 60 tonnes en Suisse.

● CHRÉTIENS-SOCIAUX

Pour sa part, le PCS a siégé mercredi soir à Flamatt, où il a accueilli dans ses rangs le député Claude Chassot, transfuge d'Ouverture (*notre édition de*

mardi). Diego Frieden, 25 ans, étudiant en économie, y a fait son entrée au comité cantonal.

Le refus du financement aérien spécial n'a pas fait un pli. Débat à sens unique aussi sur les minarets, malgré des voix dissonantes résolues. L'initiative est combattue par 20 délégués contre 6.

L'essentiel de la soirée a tourné autour de l'exportation du matériel de guerre, dont l'interdiction a fini par être soutenue par la majorité des présents. Reste que les chrétiens-sociaux ont vécu un sérieux cas de conscience: faut-il faire passer la morale et les valeurs chrétiennes avant la défense des emplois?

Des participants ont prévenu que les électeurs ne comprendraient pas, en période de crise, que le parti lâche des milliers d'emplois, dont ceux de Vibrometer (*La Gruyère* de jeudi). D'autant que les contrôles sont jugés suffisants. Raison pour laquelle la section singinoise s'oppose au texte des antimilitaristes.

En face, Maurice Page, secrétaire du PCS de Fribourg-Ville, a mis l'accent sur les principes éthiques et le pacifisme. D'autant qu'«aucun intérêt économique prépondérant ne peut justifier à lui seul le maintien de l'industrie d'armement pour sauver des emplois». La conseillère nationale Marie-Thérèse Waeber-Gobet voit même un beau défi dans la reconversion de ce secteur dans le développement durable.

Le vote est tombé après une quinzaine d'interventions en près d'une heure de discussion: 18 oui contre 9 non. ■

Votations fédérales du 29 novembre - Mots d'ordre des partis fribourgeois

	Financement spécial du trafic aérien	Contre l'exportation du matériel de guerre	Contre la construction de minarets
PDC	OUI	NON	NON
PLR	OUI	NON	NON
PS	Liberté de vote	OUI	NON
UDC	OUI	NON	OUI
PCS	NON	OUI	NON
Les Verts	NON	OUI	NON
Verts libéraux (PVL)	OUI	Liberté de vote	NON

Infographie La Gruyère

Un nouveau régime

VIGNOBLE ET VIN.

Le canton a adapté sa législation sur la vigne et le vin au droit fédéral. L'autorisation de planter de nouvelles vignes, les conditions de gestion du cadastre viticole et la création d'une commission de dégustation en constituent les éléments particuliers, communique la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF). Le dispositif a nécessité deux ordonnances et l'adaptation du règlement sur l'agriculture. Aucune autorisation n'est requise pour toute nouvelle plantation de vignes d'une surface inférieure à 100 m² dont le produit est destiné à des besoins privés. Comme actuellement, seules les appellations «Vully AOC» et «Cheyres AOC» sont reconnues. Quant aux exigences spécifiques cantonales pour la quantité et la qualité, elles seront fixées chaque année par la DIAF, précise-t-elle. SJ

EN BREF

CONSEIL DES JEUNES

Souci pour l'intégration des musulmans en Suisse

Le Conseil des jeunes du canton (CJ) est contre l'initiative antiminarets. Son comité est unanime, communique-t-il en réaction à la position du Parlement des jeunes du Jura, favorable à l'initiative. Le texte est «juridiquement inapplicable et ne répond pas aux problèmes des musulmans en Suisse», estime le CJ, qui salue l'ouverture d'un débat à ce sujet. Les autorités cantonales et fédérales sont priées de se préoccuper davantage des problèmes d'intégration non réglés, «notamment dans les écoles» (port du voile, cours de natation). Il importe en effet de «prévenir l'incompréhension grandissante» chez les jeunes.

ABUS D'ALCOOL

Etat des lieux de la prise en charge dans le canton

Milieux politique, médical, policier, judiciaire, associatif et festif: une huitantaine de personnes ont pris part hier à la première journée «réseau» dans le cadre du lancement du Plan cantonal d'action alcool. Un plan qui s'inscrit dans le programme national alcool 2008-2012, communique la Direction de la santé et des affaires sociales, qui organisait cette journée. But: favoriser la collaboration entre les partenaires concernés et améliorer la cohérence de leurs actions.

KILIMANJARO

Deux Fribourgeois en ballon sur le volcan

Deux minéralogistes de l'Uni de Fribourg participeront en août 2010, durant un mois, au premier vol en montgolfière au-dessus du Kilimanjaro. Les scientifiques mèneront des recherches en volcanologie et glaciologie sur la plus haute montagne d'Afrique pour mieux comprendre l'émission des particules des volcans au repos et analyser l'état de sa calotte glacière, a communiqué hier l'Alma mater. La direction scientifique de l'expédition sera menée, notamment, par le Pr Bernard Grobety, du Département de géosciences de l'Université de Fribourg.

GAMBACH

Le recteur du collège en retraite anticipée

Jean-Pierre Bugnon a demandé à pouvoir mettre un terme à sa fonction de recteur du Collège de Gambach, à Fribourg, à la fin de l'année scolaire, communique la DICS. Un poste qu'il occupait depuis 1990 après avoir œuvré comme proviseur à Saint-Michel, où il a démarré sa carrière d'enseignant d'économie. Après vingt-sept ans de direction d'école, il a fait valoir ses droits à une retraite anticipée, qu'il prendra à 60 ans. Ce poste est mis au concours dans la *Feuille officielle* d'hier.

Deux visions vertes distinctes

● VERTS FRIBOURGEOIS

Par voie de communiqué, les Verts fribourgeois ont rendu publics leurs mots d'ordre pour le 29 novembre. Le comité cantonal du parti écologiste soutient à l'unanimité l'interdiction d'exporter du matériel de guerre. Motif: «L'initiative concilie les devoirs éthiques d'une nation neutre, et qui se veut exemplaire, à la réalité économique.» La reconversion civile de l'industrie d'armement est à ce titre saluée.

Les Verts rejettent en revanche les autres objets, «basés l'un et l'autre sur la peur de l'altérité et du terrorisme». L'initiative contre les minarets, «rétrograde» et «insidieuse», n'a obtenu aucun soutien. Pareil

pour la réaffectation d'une part de la taxe sur le kérosène à la sécurité aérienne, considérée comme «dénaturée»: «Au lieu de financer la lutte contre le bruit, elle servira à financer la lutte contre le terrorisme», déplore le communiqué.

● VERTS LIBÉRAUX.

Réuni jeudi à Fribourg, le nouveau Parti vert-libéral (PVL) est partisan du financement spécial du trafic aérien, même s'il aurait préféré une affectation plus souple de ces recettes, par exemple pour l'encouragement à la réduction de CO₂ dans ce domaine. De plus, le souci de la cohérence (affecter à l'aviation la taxe préle-

vée sur la consommation aérienne) est apprécié.

Les Verts libéraux sont unanimes à rejeter l'initiative antiminarets. Une atteinte à la liberté de religion sans effet dans la lutte contre l'extrémisme, selon la formation: «On ne combat pas le fondamentalisme par le fondamentalisme.»

Le PVL ne donne en revanche aucune consigne au sujet de l'interdiction d'exporter du matériel de guerre. Les avis étaient «très partagés», souligne le communiqué de presse, entre comportement éthique, cohérence pour un pays neutre et humanitaire, dérapages passés et défense d'un pan de l'économie... SJ